

Conseils
Locaux
de
Santé
Mentale

CLSM₆₈
Haut Rhin

**La santé mentale,
ça vous parle ?**

**Le CLSM :
des clés
pour agir**



Savez-vous que plus
d'une personne sur 5
est concernée par des
problématiques de
santé **mentale** ?

Est-ce que vos
concitoyens ont accès
à la **prise en charge**
dont ils auraient besoin
en matière de **santé
mentale** ?

Est-ce que les
personnes
handicapées par la
maladie psychique
sont bien **intégrées**
dans la vie et les
activités de **votre
commune** ?

Savez-vous que **vous
n'êtes pas seuls** pour
répondre aux **besoins
en matière de santé**
et d'accès aux soins
des habitants de votre
commune ?

Savez-vous
comment agir pour
accompagner un.e
habitant.e lors
d'une **crise** ?

20%
de la population
sera **touchée par
des troubles mentaux**
au cours de sa vie.

Au-delà des maladies psychiatriques,
l'Organisation Mondiale de la Santé définit
la santé mentale comme un état de
bien-être dans lequel une personne peut
**se réaliser, surmonter les tensions
normales de la vie, accomplir un
travail productif et contribuer à la vie
de sa communauté.**

Ainsi, la santé mentale est le **fondement
du bien-être d'un individu et du bon
fonctionnement d'une communauté.**

18%
de la population sera
concernée, au moins une
fois dans sa vie, par une
phase de dépression.

On recense chaque année

200 000 tentatives
de suicide
et près de
10 500 décès



EN TANT QU'ÉLU OU PROFESSIONNEL
VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LA SANTÉ MENTALE...
... ET VOUS N'AVEZ PAS À RESTER SEUL
POUR CHERCHER DES SOLUTIONS.
IL EXISTE LE **CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE**

Conseils
Locaux
de
Santé
Mentale



LE CLSM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une instance **intercommunale**
et **pluridisciplinaire** qui :

- **répond aux besoins** en matière de santé mentale de chaque territoire,
- favorise la **meilleure inclusion** des personnes concernées dans la vie locale.

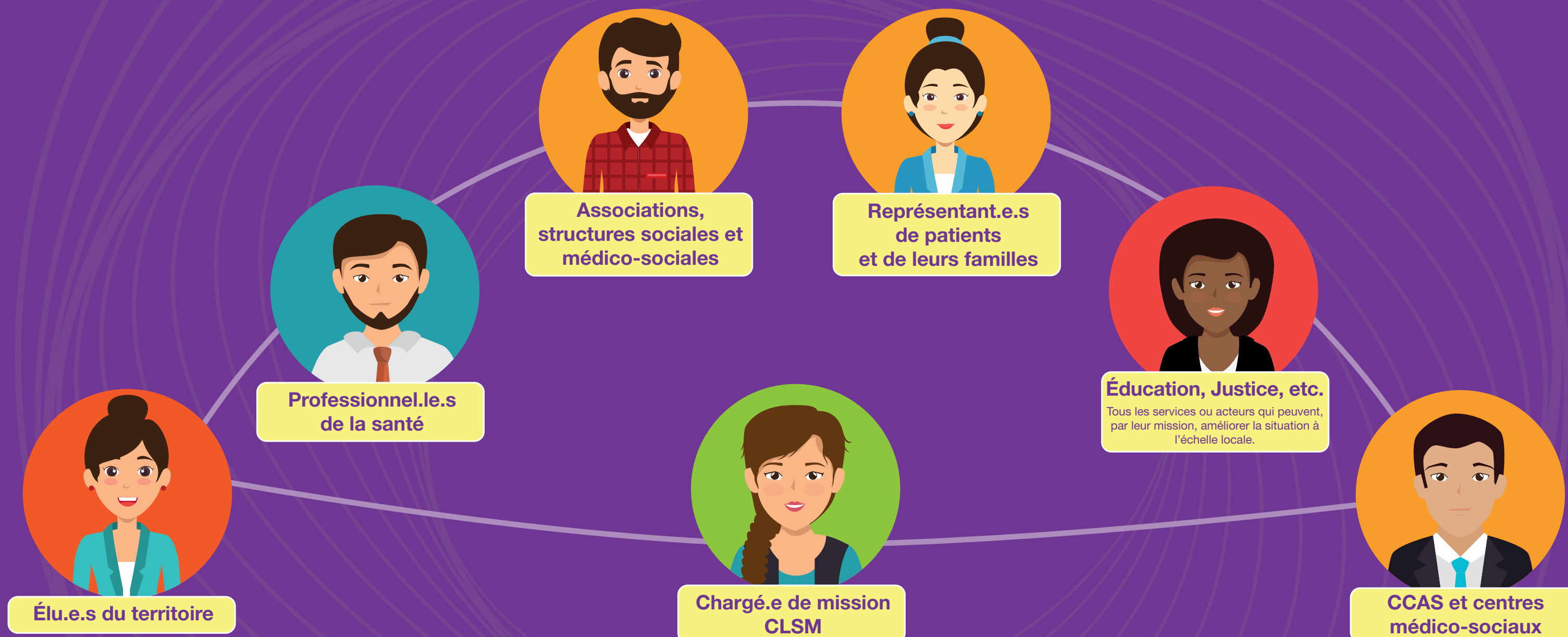


**Le CLSM est un lieu privilégié
d'échange et de concertation.**



LE CLSM, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Présidé par un.e élu.e local.e, le CLSM rassemble



Mandaté.e par l'ARS il/elle accompagne les Elu.e.s et acteurs du Haut-Rhin pour mettre en oeuvre les CLSM : création, animation, développement de projets etc.

Pour mieux se connaître et réfléchir ensemble aux meilleures solutions.

UN CLSM, POUR QUOI FAIRE ?

Formation, informations
et échange de pratiques

Favoriser l'insertion sociale,
l'autonomie et la pleine citoyenneté

Permettre l'accès aux soins
et prévenir les ruptures de parcours

Lutter contre la stigmatisation
et les discriminations

Mettre en œuvre une veille
en santé mentale

Conseils
Locaux
de
Santé
Mentale



Alice TRON de BOUCHONY

CHARGÉE DE MISSION POUR LES CLSM DU HAUT-RHIN

Centre Hospitalier de Rouffach

27 rue du 4^e RSM

BP 29 - 68250 ROUFFACH

Courriel : a.trondebouchony@ch-rouffach.fr

Tél. + 33 (0)3 89 78 74 26

Port. +33 (0)6 37 90 78 21

+ d'infos sur www.santementale68.fr



ASSOCIATION
DES MAIRES
DU HAUT-RHIN

